

BOUQUET DE RESSOURCES

LA DEMATERIALISATION DE L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS

USAGE DU BOUQUET DE RESSOURCES ...

Tous les documents présentés dans ce bouquet de ressources (vidéos, webinaires, PDF, ...) sont accessibles par un simple clic sur le lien ou l'image associée.



INTRODUCTION

Clémence Caron, responsable du domaine urbanisme et aménagement à l'INSET de Dunkerque vous propose un ensemble de ressources liées à la dématérialisation du droit des sols.

Découvrez l'introduction en cliquant sur l'image...



LE CADRE JURIDIQUE

A partir du 1^{er} janvier 2022, la dématérialisation de l'Application du droit des Sols devient obligatoire :

Toutes les communes sont concernées par le dépôt dans le cadre de Saisine de l'Administration par Voie Electronique (SVE)

⇒ [L 112-8 du Code des relations entre le public et l'administration](#)

⇒ [Décret n° 2018-954 du 5 novembre 2018 modifiant le décret n° 2016-1491 du 4 novembre 2016 relatif aux exceptions à l'application du droit des usagers de saisir l'administration par voie électronique concernant les démarches effectuées auprès des collectivités territoriales, de leurs établissements publics ou des établissements publics de coopération intercommunale](#)

Les communes de plus de 3 500 habitants sont concernées par l'instruction dématérialisée

⇒ [L 423-3 du Code de l'urbanisme](#)

SYNTHESE :

Ce powerpoint réalisé par la direction du programme Demat.ADS expose le périmètre des obligations qui incombent aux collectivités territoriales, selon leurs caractéristiques, dans la mise en œuvre de l'obligation SVE et, le cas échéant, de la dématérialisation de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme (DAU) pour les communes de plus de 3.500 habitants. Il intègre également des préconisations pour l'implémentation de cette nouvelle procédure.

Il s'adresse aux Elus, aux décideurs, aux responsables de service d'Urbanisme au sein des collectivités territoriales (EPCI et communes).



BOUQUET DE RESSOURCES : ADS (SUITE)

LA SUITE XX'AU

Il s'agit de la suite logicielle développée par l'Etat pour permettre la dématérialisation de l'ensemble de la chaîne de l'instruction.

Elle se compose de :

- ⇒ PLAT'AU pour PLATeforme des Autorisations d'Urbanisme : plateforme d'échange et de partage des dossiers entre les acteurs de la chaîne d'instruction. (plus d'info ici)
- ⇒ AD'AU pour Assistance aux Demandes d'Autorisation d'Urbanisme : portail accessible sur service-public.fr pour permettre de constituer en ligne sa demande ici
- ⇒ RIE'AU pour Réception, Information et Echanges des Autorisations d'Urbanisme : espace d'échange entre l'usager, la commune et le service instructeur quand la commune est au Règlement Nation d'Urbanisme (RNU) et que les demandes d'autorisation d'urbanisme sont instruites par les services de l'Etat.
- ⇒ AVIS'AU pour AVIS relatifs aux Autorisations d'Urbanisme : plateforme de réception et de traitement des demandes d'avis accessibles aux services consultables sans système d'information connecté à PLAT'AU

⇒ Présentation de la suite XX'AU (février 2021)



LES KITS DU MINISTERE

Le ministère de la transition écologique, l'AMF, l'ADCF vous proposent plusieurs KITS :

- ⇒ Pour communiquer auprès des pétitionnaires
- ⇒ Pour mieux comprendre les changements dans la chaîne d'instruction
- ⇒ Pour mieux se mettre en marche



LA E-COMMUNAUTE



La e-communauté Urbanisme et Aménagement est un réseau riche de plus de 7 500 membres et un espace privilégiés pour recueillir et échanger entre pairs.

Une rubrique est spécialement dédiée à la dématérialisation de l'ADS.

L'adhésion est libre et gratuite

<https://e-communaut.es.cnfpt.fr/>



4 VIDEOS RESSOURCES

LES OBLIGATIONS DES CT

Benoit Habert vous informe sur les obligations des collectivités territoriales et les solutions à mettre en œuvre. Il présente les éléments juridiques.

Découvrez la vidéo de 6'50 en cliquant sur l'image...



LES OUTILS DE LA DEMAT'

Jean-Baptiste Lasne rappelle les obligations puis les différents outils dont les CT doivent s'équiper et les outils complémentaires fournis par l'état.

Découvrez la vidéo de 7'30 en cliquant sur l'image...



ETES—VOUS PRETS ?

Yacine Guenzet reprecise comment les collectivités doivent se préparer que ce soit sur le plan technique que sur celui de son organisation (humain)

Découvrez la vidéo de 6'30 en cliquant sur l'image...



L'ETAT ACCOMPAGNE LES CT

Vincent Montrieux précise comment l'état et ses partenaires aide les collectivités pour soutenir la mise en œuvre de ce programme de dématérialisation.

Découvrez la vidéo de 7'30 en cliquant sur l'image...



BOUQUET DE RESSOURCES : ADS (SUITE)

LES WEBINAIRES

Demat ADS : introduction



Par Jean-Baptiste LASNE

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/piytmktkjqcd/>

La démat des ADS: transitions et impacts

Par Marc Baulier

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/p1p9lla7s3j0/>

La démat des ADS: conduite du changement

Par Marc Baulier

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pbhd1v8ojp3k/>

La démat des ADS: méthode pour passer à l'action

Par Marc Baulier

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pk7qe473flz5/>

L'archivage numérique



Par Sophie Pereira

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pzbo05yebmb5/>

RETEX de la Ville de Paris en matière d'archivage numérique

Par Sophie Pereira

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pfgetqr1zie/>

RETEX de Brest métropole

Par Aude Talon

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pro7mubx8g2b/>

[Suite page 4]

BOUQUET DE RESSOURCES : ADS (SUITE)

LES WEBINAIRES (suite)

Le métré de plans numériques et l'instruction



Par Elisabeth Lauriol

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pn71ncic7c6u/>

RETEX de Flers Agglomération

Par Anne-Laure Nevoux

<https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/p4tefp223es9/>

La démat des ADS: Actualité

Actualité de septembre 2020

Par Jean-Baptiste LASNE

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pm63qopmdki1/>

RETEX de la communauté de communes du Haut Béarn sur la démat



Par Stéphane Darrius

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/p4vxwoy37zh/>

La démat des ADS et les agents d'accueil

Par Yacine Guénezet

<https://cnfpt-territoires.adobeconnect.com/p9xllew8ioyf/>

Les arbitrages



Par Yacine Guénezet et Alexandre Delrieu, Anne-Laure Nevoux

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/p6vlv9tc2f2q/>

La conduite de projets

Par Marc Beaulier et Franck Touyaa

<https://cnfpt-formation.adobeconnect.com/pm02j269tlc3/>



BOUQUET DE RESSOURCES : ADS (SUITE)

LA FOIRE AUX QUESTIONS

Ce recueil de questions - réponses est la compilation de toutes les questions recueillies auprès des acteurs concernés sur le programme de dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme.

La FAQ est un document de travail qui a vocation à évoluer durant toute la démarche. Elle sera régulièrement mise à jour afin de prendre en compte les nouvelles questions.

Ce document constitue la deuxième version de la FAQ.



LES FORMATIONS

Des stages relatifs à la dématérialisation de l'ADS existent d'ores et déjà au catalogue (Cette offre est appelée à s'étoffer) :

- ⇒ SXDAU : La conduite de la dématérialisation de l'ADS (disponible en 100% distanciel : DADQE)
- ⇒ SXTEU : Vers l'instruction dématérialisée de l'ADS
- ⇒ SXDMA : sensibilisation à la dématérialisation en service urbanisme
- ⇒ SX10F : la mise en œuvre d'une stratégie d'archivage numérique
- ⇒ SXPLN : L'instruction et les plans numériques (disponible prochainement en 100% distanciel : DADLN)

Pour les formations aux logiciels métier utilisés, seuls les éditeurs sont en mesure de les assurer.

VOTRE METIER

A toutes fins utiles, nous vous proposons la fiche métier « Instructeur ou instructrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme »



AUTRES RESSOURCES

Le site du ministère de la cohésion des territoires comporte de nombreuses informations :

Les émissions sur Radio Territoria :

Témoignage video de Roannais Agglomération



BOUQUET DE RESSOURCES : ADS (FIN)

VOS CONTACTS EN REGIONS

Pour connaître l'offre de services en région du CNFPT, vous êtes invités à consulter le site du CNFPT

<https://www.cnfpt.fr/>

Les référents régionaux sont à votre écoute :



inter-délégation métropolitaine				
Auvergne Rhône-Alpes				
RHONE ALPES GRE NOBLE - ST MARTIN D HERES	SANDRINE	GOURIN	04-76-15-15-72	sandrine.gourin@cnfpt.fr
RHONE ALPES LYON - LYON	DANIELE	VULLIET	04-72-32-43-14	daniele.vuliet@cnfpt.fr
AUVERGNE - CLERMONT	SARAH	JAMES	04-73-74-52-25	sarah.james@cnfpt.fr
Bourgogne Franche-Comté				
BOURGOGNE - DIJON	VINCENT	PSALMON		vinc.ent.psalmon@cnfpt.fr
Bretagne				
BRETAGNE - VAINES	FLORENCE	LE CHANJOUR	02 97 47 66 06	florence.lechanjour@cnfpt.fr
Centre Val de Loire				
CENTRE - ORLEANS	FATIHA	MALKI	02-47-25-45-38	fatiha.malki@cnfpt.fr
ANTENNE INDRE ET LOIRE	THOMAS	COLMANT HAB U	02 47 25 45 43	thomas.colmant@cnfpt.fr
Corse				
CORSE - AJACCIO	JEROME	BOGGIO	04 95 50 45 16	jerome.boggio@cnfpt.fr
Grand Est				
ALSACE MOSELLE - METZ	STEPHANIE	RUCH		Stephanie.RUCH@cnfpt.fr
LORRAINE - NAICY	SYLVE	LEROND	03-83-18-46-52	sylvie.lerond@cnfpt.fr
CHAMPAGNE ARDENNE -	MARIE-PIERRE	CLAVEL		mariepierre.clavel@cnfpt.fr
Hauts de France				
NORD PAS DE CALAIS - LILLE	DELPHINE	COPIN	03-20-15-69-58	delphine.copin@cnfpt.fr
Ile de France				
ILE DE France 1er COURONNE - PANTIN	FLORENCE	MARTIN	01-41-83-30-76	florence.martin@cnfpt.fr
ANTENNE EVRY	SABINE	TOUNY		sabine.touny@cnfpt.fr
Normandie				
HAUTE NORMANDIE - ROUEN	CELINE	MARECHAL		Celine.MARECHAL@cnfpt.fr
HAUTE NORMANDIE - CAEN	PASCAL	PICHOT-DUCLOS		Pascal.PICHOTDUCLOS@cnfpt.fr
Nouvelle Aquitaine				
AQUITAINE - BORDEAUX	DAVID	FRANCOUT		david.francout@cnfpt.fr
Occitanie				
MIDI PYRENEES - TOULOUSE	ANNE	RODIERE		anne.rodriere@cnfpt.fr
LANGUEDOC ROUSSILLON - MONTPELLIER	MATHILDE	GUINE	04 67 61 77 61	mathilde.guine@cnfpt.fr
Pays-de-Loire				
PAYS DE LOIRE - ANJERS	BRUNO	GEMIN	02-41-77-37-50	bruno.gemin@cnfpt.fr
Provence Alpes-Côte d'Azur				
PROVENCE ALPES COTE D AZUR - AXEN PROVENCE	BRUNO	BERTRAND	04 42 29 64 36	bruno.bertrand@cnfpt.fr
inter-délégation outre-mer				
Antilles-Guyane				
MARTINIQUE - FORT DE France	PHILIPPE	CRUSOL		Philippe.CRUSOL@cnfpt.fr
MARTINIQUE - FORT DE France	ARLETTE	PUJAR		arlette.pujar@cnfpt.fr
La Réunion				
LAREUNION - ST DENIS	BRUNO	ADUGARD	02 62 90 28 17	bruno.adugard@cnfpt.fr
Mayotte				
MAYOTTE - MA MOUDZOU	DOMINIQUE	CLEMOT		dominique.clemot@cnfpt.fr

EXPRIMEZ-VOUS

Votre avis nous intéresse !
Cliquez sur l'image ci-contre ...

La dématérialisation de l'ADS

Web site sur la dématérialisation de l'ADS (site du CNFPT)

1. FORMATION: En matière de dématérialisation de l'ADS, quels besoins en formation identifiez-vous?

2. COMPETENCES: Quelles nouvelles compétences sont nécessaires pour la dématérialisation de l'ADS?

3. PERSPECTIVES: A plus long terme, selon vous, quels enjeux et évolutions de l'urbanisme dans un contexte de transformation numérique des services publics? Quelles réflexions envisagez-vous?

